



**Isabelle Valade**  
Directrice



**Michel Debray**  
Directeur adjoint

# 2021 DDT de la Mayenne RAPPORT D'ACTIVITES

La mise en œuvre du plan de relance et des programmes de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) ont été les enjeux opérationnels majeurs en 2021 pour les services. La direction départementale des territoires (DDT) s'est adaptée et organisée pour répondre à l'ensemble de ses missions de portage des politiques publiques territoriales dans le contexte particulier de la crise sanitaire, toujours dans l'objectif de donner satisfaction aux usagers.



**Denis Leroux**  
Coordinateur plan de relance

## Plan de relance



L'appui de l'ANCT pour concrétiser les Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) et les projets sur le territoire

Le plan de relance comporte trois volets : transition écologique, compétitivité et cohésion. La coordination globale du plan de relance effectuée en interne a permis d'assurer la transversalité de la mise en œuvre et de son suivi. La DDT s'est également fortement mobilisée par son expertise sur la transition écologique au cœur de ses métiers. Elle a agi en particulier sur la rénovation énergétique, l'agroécologie, la lutte contre l'artificialisation des sols. La mise en place des contrats de relance et de transition écologique a pris une place toute particulière avec un accompagnement fort de l'ANCT. Le relai des appels à projets et les nouveaux dispositifs mis en œuvre ont nécessité une collaboration dynamique et étroite avec nos partenaires.

## Vos contacts



**Coralie Moulin**



Service territorial



**Pierre-Marie Chéneau**  
Réfèrent territorial du secteur de Mayenne  
Communauté



**Sylvie Garnier**  
Réfèrent territoriale des secteurs du  
Bocage Mayennais et de l'Ernée



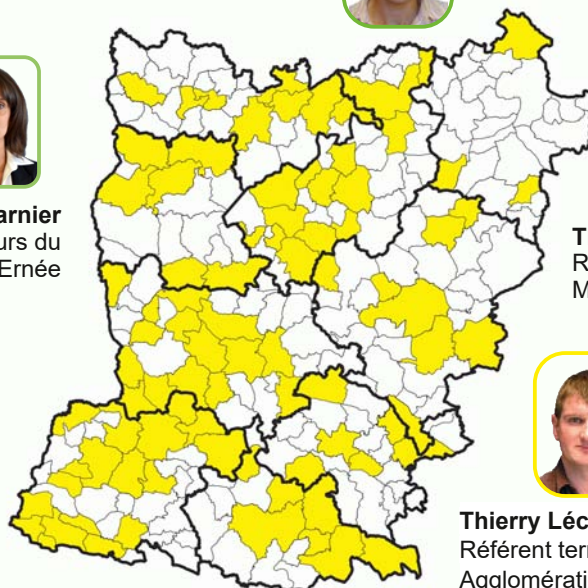
**Thierry Malenfant**  
Réfèrent territorial des secteurs du  
Mont des Avaloirs et des Coëvrons



**Eric Dufros**  
Réfèrent territorial des secteurs du  
Pays de Château-Gontier  
et du Pays de Craon



**Thierry Lécivain**  
Réfèrent territorial des secteurs de Laval  
Agglomération et du Pays de Meslay-Grez



## Plan de relance

Communes concernées par des projets pour lesquels la DDT est intervenue en instruction et avis (hors programme ponts)



Gwladys Bernard



Catherine Schehr

Economie et agriculture durable

## Le soutien au plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAE Relance)

Le plan de relance finance les aides attribuées dans le cadre du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations pour la mesure "PACTE biosécurité et bien-être animal". En Pays de la Loire, ce dispositif est intégré au plan de développement rural régional. **En Mayenne, 257 dossiers ont été déposés, 221 dossiers Plan de Compétitivité et d'Adaptation des exploitations agricoles (PCAE) Animal et 36 dossiers PCAE végétal, dont 56 financés par le plan de relance pour un montant de 1 452 511 €.**

## L'instruction et le paiement des aides au titre de la politique agricole commune (PAC)

Le bilan des paiements des aides de la PAC au 31 décembre 2021 s'élève à un montant de 100,87 M€ versés à 5 590 exploitations agricoles de la Mayenne.

Le solde des aides directes ainsi que les aides MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) et « Bio » (aide à la conversion en agriculture biologique) (744 dossiers) est versé début 2022 pour un montant d'environ 10 M€.

**105 dossiers d'installations ont été examinés en commission départementale d'orientation de l'agriculture pour un montant total d'aides versées de 1,05 M€.**

## L'instruction et le paiement des aides d'urgence gel et pandémie

Le plan d'urgence déployé suite au gel d'avril s'est traduit en Mayenne par une aide exceptionnelle de **48 000 €** attribuée à 13 exploitants (arboriculteurs ou petits fruits) et des allègements de charges sociales MSA (mutualité sociale agricole) représentant **50 350 € pour 8 exploitants**. 13 demandes d'exonérations de taxe sur le foncier non bâti sont aussi en cours d'instruction par les services de la direction départementale des finances publiques. Le département de la Mayenne a été reconnu au titre des calamités agricoles pour le gel par le comité national de gestion des risques en agriculture le 17 novembre 2021. Les aides seront versées en 2022.

Des mesures de soutien liées à la COVID lancées en 2020 ont été payées en 2021 : **265 producteurs (viande bovine, volailles, gibiers et horticulture) ont bénéficié de 896 000 € d'aides « Covid ».**

## ENVIRONNEMENT, EAU ET BIODIVERSITÉ



Judith Détourbe



Alexandre Roux

Eau et biodiversité

## La simplification de la protection des cultures face aux corvidés

Afin de simplifier la lutte contre les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, la procédure de traitement des demandes a été dématérialisée. **978 autorisations ont été délivrées du 1er mars au 31 juillet 2021.**

## L'amélioration de la qualité de l'eau et sa gestion quantitative est une priorité

La feuille de route du Projet Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE) de l'Oudon a été validée le 17 juin 2021 par la Commission Locale de l'Eau. Le syndicat de bassin de l'Oudon en est la structure porteuse avec une forte association de la Chambre d'agriculture de la Mayenne et l'appui financier de l'Agence de l'eau dans le cadre du Schéma d'Aménagement de Gestion de l'Eau de l'Oudon.



En concertation avec les exploitants agricoles, **les zones de protection d'aires d'alimentation des captages prioritaires "nitrates" sont passées, en 2021, de 11 à 13** sur l'ensemble de la Mayenne. L'objectif final est de protéger les 16 captages prioritaires de la Mayenne.

## La révision de l'Atlas de l'eau

La carte des cours d'eau de la Mayenne a été révisée en juin 2021 pour tenir compte des résultats de plus de 70 expertises réalisées sur le terrain depuis septembre 2020, notamment à la demande d'exploitants ou de propriétaires riverains. Cette révision s'est faite après une consultation du public au printemps 2021. La carte des cours d'eau concerne non seulement la police de l'eau (travaux, prélèvement ou rejets pouvant avoir une incidence sur le milieu aquatique) mais également les Bonnes Conditions Agri-Environnementales (BCAE) et le programme d'actions régional Nitrates.



## Une année exceptionnelle pour la rénovation thermique des bâtiments et les aides à la pierre

2021 est une année exceptionnelle pour la rénovation énergétique des logements et l'aide à l'habitat privé : **4 590 logements ont bénéficié d'aides aux travaux** (Ma Prime Rénov' et Agence Nationale de l'Habitat) pour un montant total de **20,458 M€** engagés ayant généré 60 M€ de travaux.



Photo DDT53 ©



**Jean-Marie Renoux**      **David Viel**  
Sécurité et éducation routière  
Bâtiment, habitat et accessibilité

## Un plan départemental unique pour répondre aux enjeux de l'habitat et de l'hébergement des personnes défavorisées

Le plan départemental de l'habitat et de l'hébergement regroupe le plan départemental de l'habitat et le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées. Il a vocation à répondre aux grands enjeux du département en matière d'habitat, de logement et d'hébergement (attractivité du territoire, sobriété écologique et performance énergétique, politique sociale du logement et solidarité avec les plus défavorisés) pour les 6 prochaines années (2022 – 2027). Il a été co-construit en 2021 par les services de l'Etat et du Département et validé en comité de pilotage en janvier 2022. Son élaboration novatrice a été réalisée grâce à l'expertise et aux retours d'expérience des usagers.

## PRÉVENTION DES RISQUES, ÉDUCATION ROUTIÈRE

### Le barrage de la Guéhardière sécurisé

Des travaux de mise en sécurité du barrage de La Guéhardière ont été réalisés en 2021. L'expertise des services de l'État et la volonté de la commune ont permis de sécuriser le site et de mettre fin aux dysfonctionnements constatés depuis de nombreuses années. Ainsi les risques de surverse et de rupture du barrage sont résolus et la sécurité des riverains en aval est améliorée.



**Cyril Demeusy**  
Unité eau



Photo DDT53 ©



**Nicolas Le Paon**  
Unité prévention des risques  
Réfèrent départemental inondation



**Patrick Lieau**  
Unité éducation routière



**Equipe DDT et IDSR**

Photo DDT53 ©

### La 5e étape du Tour de France traverse la Mayenne

La DDT a piloté les modalités de circulation et de stationnement durant l'étape du tour de France sous l'égide de la préfecture. Elle a organisé la promotion de la sécurité des usagers fragiles (vélos, piétons...) sur le thème "la route se partage", 16 intervenants mobilisés : bénévoles IDSR, inspectrices du permis de conduire, agents de la DDT.



Photo DDT53 ©

1 400 adultes et enfants sensibilisés avec un quiz sur les thèmes du vélo et du partage de la route.

### Permis de conduire : malgré la covid, activité soutenue et résultats maintenus

En 2021, le bureau de l'éducation routière a réalisé **6 894 examens de catégorie B (voitures)** (1<sup>er</sup> trim : 1 838, 2<sup>e</sup> trim : 1 704, 3<sup>e</sup> trim : 1 663, 4<sup>e</sup> trim : 1 689) avec un taux de réussite de 61,79 % soit 3,37 % au dessus de la moyenne nationale. Ils ont également réalisé **1 168 examens de catégorie A2 (motos)** et **1 290 examens poids lourds**.

## Plan de relance : des financements pour recycler les friches urbaines et développer les jardins partagés



Le fonds friches, nouveau dispositif France Relance mis en place en 2021, a permis d'aider **5 projets** et de mobiliser **2,4 M€** pour recycler des friches et du foncier artificialisé. La DDT a instruit ces demandes dans le cadre de deux appels à projets régionaux.

Les jardins partagés et collectifs ont fait l'objet d'un accompagnement par France Relance sous la forme d'un appel à projet départemental.

**La DDT a conduit cet appel à projet qui a permis d'aider 8 projets pour un montant de 55 000 €.**



Photo Freeimages ©



**Denis Leroux Thomas Fagart**  
Aménagement et urbanisme

## La dématérialisation des autorisations d'urbanisme

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, tout pétitionnaire peut déposer sa demande de permis de construire en ligne, dans une démarche simplifiée et sans frais, auprès de la commune où se situe le terrain concerné.

Les communes de plus de 3 500 habitants doivent également assurer leur instruction sous forme dématérialisée.

La DDT a accompagné les collectivités pour cette transformation d'ampleur, à la fois dans sa mise en œuvre technique et via des financements issus du dispositif France Relance.

## Energies renouvelables : une production en hausse

La production électrique d'origine renouvelable connaît une belle dynamique dans le département.

En 2021, 28% de l'énergie électrique consommée en Mayenne est d'origine renouvelable.

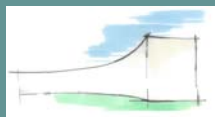
La DDT assure l'appui aux porteurs de projets sur les procédures.

# IMMOBILIER DE L'ÉTAT ET RELATIONS AVEC LES USAGERS



**David Viel**

Sécurité et éducation routière  
bâtiment, habitat et accessibilité



## Améliorer la qualité énergétique de la cité administrative

La réhabilitation énergétique de la cité administrative est un chantier majeur pour les entreprises mayennaises (**5,1 M€**).

Elle est soutenue par le plan de relance (2,5 M€).

Trois étages depuis le rez de chaussée ont été isolés au 31 décembre 2021, avec une sélection de matériaux bio-sourcés pour l'isolation thermique, en anticipation du règlement RE2020.

Photo DDT53 ©



**Coralie Moulin**  
Service territorial

## Une nouvelle implantation de la DDT à Mayenne

Les bureaux de la DDT à Mayenne changent d'adresse. Ils sont désormais situés au 10 Avenue Paul Guyard. La DDT vous accueille à cette nouvelle adresse sur rendez-vous.

Le service est joignable au 02 53 54 54 30 ou par mél : [ddt-st@mayenne.gouv.fr](mailto:ddt-st@mayenne.gouv.fr)

Vos interlocuteurs dans ces nouveaux locaux sont les référents territoriaux et leurs responsables, l'instructrice

des autorisations et de la fiscalité de l'urbanisme. Le point de départ des examens du permis de conduire s'effectue également désormais à cette nouvelle adresse.

Avec l'appui de l'unité affaires juridiques et contrôle de légalité, la DDT assure une **mission de conseil et de sécurisation juridique** auprès de ses partenaires toujours bien marquée en 2021.